

Jacques MARTIN
9, rue ders Blés d'Or
10410 St Parres aux Tertres

RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES

En présence de Monsieur BROCARD et de Madame DOSSOT, respectivement Président et Trésorière de l'association « Comité Champagne Ardenne de tarot », dont le siège social est à la mairie de THENNELIERES (10410), j'ai procédé, le 10 juin 2025, à la vérification des comptes pour la période allant du 1^{er} juin 2024, au 11 juin 2025.

Ce contrôle a été effectué par sondages aléatoires parmi les pièces de recettes et de dépenses présentées.

Le rapprochement entre les pièces comptables, le registre d'enregistrement des comptes, le journal de caisse et les relevés bancaires n'appelle aucune remarque particulière.

Malgré la complexité des opérations, les comptes sont tenus avec une extrême rigueur. Les questions posées ont obtenu une explication claire et précise.

En conclusion, je ne peux que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis, et d'en donner quitus à la Trésorière.

Fait à St Parres aux Tertres, le 10 juin 2025.

J. MARTIN

Contrôleur aux comptes